

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 27

Artikel: Mouton désarmant deux gendarmes : nouvelle
Autor: Alesson, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gandoisès.

Lè vouzi dzauno. On bravo luron, qu'avâi étâ dein 'na maison foranna et que n'avâi pas usâ son tiu-dè-tsaussès su lè bancs dè l'écoula, étai tant pou éduquâ que ne compregnâi pas pi bin adrâi lo français. S'étai eingadzi po vôlet tsi on espêce dé monsu-pâysan qu'avâi z'âo z'u étâ pè Paris, et qu'avâi soi-disant déperdu lo patois, kâ dévezâvè adé ein français à l'photo et mémameint ài vôlets et ài serveintès.

On dzo que dévessont allâ terrâ dâi truffès, lo maître avâi fauta dè cauquiès vouzi po férè dâi bochiettès po peindrè lè sâocessons, et dit âo vôlet ein quiestion :

— Quand vous reviendrez pour diner, apportez-moi quelques osiers jaunes.

— Oï, noutron maître, sè repond lo gaillâ; mà ein aprés, sè met à ruminâ cein que cein poivè ètré que clliâo z'osiers jaunes. « Que dâo diablio cein pâo te bin être, se sè peinsâvè », et lo démandâ à son camerâdo, que n'ein savâi pas mé què li, mà qu'étai suti et que n'étai jamé eimprontâ.

— Eh bin, se lâi fâ son compagnon : Dâi z'osiers dzauno!... te ne sâ pas que l'est? Que t'és portant bête. C'est dâi z'osés dzauno: dâi verdâirès, pardieu!

On radotzadzo. Onna bouna fenna qu'espargnivè gaillâ ein alleint âo martsi veindrè dâo jerdinadzo et dâi z'âo, portâvè se n'ardzeint tsi lo receviâo po lo mettrè à la tiéce, et on lâi avâi bailli on carnet iò marquâvont à mésoura tot cein que le lâi portâvè. Ora, parait que y'a cauquiès temps l'ont gardâ ti clliâo carnets po ein férè dâi nâovo, et lo dzo que clliâo fenna est z'ua requeri lo sin, se n'hommo étai avoué li. Quand l'est qu'on lo lâi a bailli, le l'a âovai et l'a étâ tota motsetta quand l'a vu que n'iavâ rein que 'na reintse d'écrit, tandique su lo vilhiô y'ein avâi quattro foliets, et le montrè cein à se n'hommo ein lâi deseint : Se bayise m'arriont trompâ, kâ ne vayo rein po lè z'intérés.

— Câise-tè, foulâ, repond se n'hommo, comprendou pas que tot lâi est?

— Eh bin, et lè z'intérés iò sont-te?

— Lè z'intérés! eh bin, lè z'ont radotsi!

Petites connaissances pratiques.

Pour empêcher les poules de couver. — Le moyen le plus simple d'empêcher les poules de se livrer à leur penchant favori, c'est de les sortir du poulailler, de les mettre en liberté, de les purger en leur faisant avaler de force une cuillerée d'huile de ricin. Enfin on les oblige à coucher dehors pendant plusieurs jours et on leur donne une nourriture rafraîchissante composée surtout de verdure.

Au bout de trois jours à peine de ce régime, toute vélléité d'incubation a disparu.

* *

Bœuf à la mode. — Pour faire un bœuf à la mode, on se procure d'abord un morceau de culotte ou de tranche grasse, on bat cette viande, on la pique de

lard et on la met mariner la veille avec sel, poivre, thym, laurier, persil, oignons, ail, deux clous de girofle, un peu d'huile d'olives.

La cuisson devant durer six heures au moins, on le mettra au feu de bonne heure avec un morceau de beurre et la marinade, on ajoute un bout de pied de veau, un verre de vin blanc ou un petit verre d'eau-de-vie, quelques carottes coupées en rondelles ; on recouvre d'une couenne de lard, on garnit le couvercle d'une feuille de papier blanc pour empêcher l'évaporation et on laisse cuire à petit feu.

MOUTON
désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

Un train roule entre Melun et Paris.

Il fait chaud, on est en septembre.

Parmi les compartiments réservés — la plupart aux amis de messieurs les employés — un est occupé par trois hommes graves, tous trois en uniforme. Deux occupent chacun une extrémité du compartiment, et sont habillés de noir et de bleu agrémenté de jaune, ce sont des gendarmes. Le troisième, au milieu, est vêtu de gris, c'est un détenu.

On transfère ce détenu de la maison centrale de Melun au Palais de Justice de Paris, où il doit comparaître en qualité de témoin.

Ce prisonnier n'a rien de l'extérieur sordide des récidivistes de profession, que les lois françaises s'amusent à entretenir aux frais de l'inépuisable sollicitude de l'Etat, non, c'est un homme du monde, ancien officier ministériel, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour un gentil petit faux commis entre la champagne et le kummel, sous le feu magnétique des yeux d'une femme aussi exigeante que désirée.

Son langage fleuri d'élégance et de correction mondaine décèle une forte dose d'instruction et d'éducation ; il a les grâces de l'homme habitué à vivre en compagnie des femmes, et les façons civiles d'un gentleman. Aussi, donne-t-il à son veston afflictif l'apparente légèreté d'un costume d'explorateur. Il est rasé de frais comme un Talma de la décadence, et sans les menottes réglementaires qui flétrissent ses mains blanches, imprégnées d'ambre et passées à la poudre de corail, on le prendrait vraiment pour un acteur sans engagement, étudiant à tout hasard un monologue.

Les gendarmes, eux, ressemblent à tous les gendarmes, lesquels ne se distinguent entr'eux que par la longueur ou la couleur des moustaches. Toutefois, l'un des deux est brigadier.

Pour ces modestes et indispensables instruments de ce qui nous reste de l'autorité, la journée de la veille avait été tropicale et accablante.

En tournée d'inspection, Pandore et son brigadier avaient chevauché huit heures durant sous un soleil à faire dégeler la musique d'Ambroise Thomas.

De plus, au lieu du repos légitimement espéré, ils avaient trouvé, à leur retour, l'ordre d'aller, le lendemain matin, dès cinq heures, cueillir dans la maison centrale de Melun, le détenu en question, pour le conduire, ainsi que nous l'avons dit, à Paris. Ordre qui les avait préoccupés au point de leur retirer jusqu'à leur sommeil de gendarme ; le sommeil d'un seul œil, comme on le sait. Voilà pourquoi ils étaient exténués lorsqu'ils montèrent en wagon.

Les forces humaines, même la force dite publique, a ses limites. Alourdis par une nuit blanche, bercés par

la trépidation, ils s'amollissaient, se tassaient, s'assoupiisaient. A Lieusaint, où le souvenir de l'affaire du courrier de Lyon eût dû raviver leur vigilance, leurs paupières désertaient le devoir, se baissant, se relevant avec effort pour se rabaisser. Bref, à Combs-la-Ville, la gendarmerie était vaincue. Brigadier et simple gendarme dormaient de ce bienfaisant sommeil qui rend son homme étranger aux choses de ce monde et à lui-même.

Le sentiment hiérarchique seul survivait. Le brigadier ronflait, ou plutôt soufflait des pois — suivant une pittoresque expression de chambrée — tandis que le soldat au bras vierge ne lançait que de sourdes vapeurs.

A l'inverse de ses cornacs, le détenu, lui, se sentait dispos. L'impérieux besoin de courir pour aspirer, plus frais, l'air du matin, faisait mouvoir ses jambes. Les nuits avaient été douces pour lui, et ses journées plus douces encore, grâce à sa belle main — calligraphiquement parlant — laquelle avait été utilisée en prison, suivant l'usage, au profit des travaux bureaucratiques du greffe. Et l'on sait avec quelle minutie et quel orgueil, les prisonniers et les forçats instruits, chargés de cette privilégiée besogne, s'acquittent de leur mission. Lorsque les élèves de l'école des Chartes les croiront disparues, la coulée, la ronde, la bâtarde et la gothique seront retrouvées dans les pénitenciers. Donc notre détenu, en pleine possession de sa lucidité, souriait avec quelque malice à la vue des deux agents endormis, quoique préposés à sa garde.

Il trouva plaisir de retourner les rôles en veillant sur eux à son tour.

Il mit à ce soin une attention toute maternelle : le képi du brigadier étant tombé, il le ramassa, malgré les menottes. Une guêpe menaçante étant venue bourdonner dans les environs du nez du subalterne, il la chassa d'un coup du susdit képi.

Et le train roula toujours.

La traversée de cette campagne des environs de Paris, qu'il avait explorée jadis en partie double, le troubla. Il sentait d'ailleurs approcher la grande ville où s'agitaient ses amis et ses maîtresses, car bien qu'il fût célibataire, il possédait les uns et les autres.

Des idées vagues de liberté, voire d'évasion, faisaient irruption dans son cerveau. S'évader ! A quoi bon ! Il ne lui restait plus que quelques mois à subir. S'exposer à une condamnation nouvelle, et peut-être à se tuer, en tombant de wagon, eût été un acte de folie. Il ne le commis pas.

Ses regards, désormais calmés, retombèrent alors sur les deux gendarmes. Leur jouer une farce le distrairait. Il en éprouvait même un intolérable désir, non pas qu'il partageât avec les gredins cette haine injuste et sauvage contre tout agent de l'autorité ; le sentiment ne résiste que chez les gens dont le casier judiciaire n'est point négatif, ou chez ceux qui ont sur le chantier quelque petite infamie. Non, son agitation nerveuse cherchait simplement à s'user. Son désir devint un besoin et le besoin se transforma en obsession.

Bref, il trouva. Tout doucement, il tira de son fourreau le sabre du brigadier, en fit autant pour le gendarme, saisit les deux képis, les embrocha un à un avec les sabres, se leva, guetta la petite rivière d'Hyères — on allait passer au-dessus de Brunoy — il mesura le temps et la distance, puis v'lant, il jeta par la portière la panoplie qui tomba exactement dans la rivière, dont la vase se referma sur les armes.

La chose faite, Mouton — c'est le nom de notre prisonnier — demeura consterné, hébété par cet acte absurde, digne d'un lycéen braque.

(A suivre.)

Boutades.

Madame la baronne de Quiquembuse, ex-piqueuse de bottines, tient à garder son rang, et ne tolère pas les familiarités de ses domestiques. L'autre jour, sa bonne, au lieu de se retirer en voyant arriver un visiteur, tournait dans le salon pour surprendre quelques mots de la conversation. La baronne la renvoya dans sa cuisine, en lui disant avec un dédain écrasant :

— Marie, allez voir dans la caisse à balayures si j'y suis !

Consultation.

— Croyez-vous, docteur, que fumer soit mauvais ?

— Dame ! Voyez les cheminées ; ce sont celles qui fument le moins qui vont le mieux.

Jeu de mots d'un buveur :

Quand le vin tourne, il *aigrit* ; quand l'homme est *gris*, il tourne. Quand mon verre est *plein*, je le vide ; quand il est vide je le *plains*.

Dialogue entre Marseillais :

— Oh ! quel pays, mon cher !

— Plus beau que Marseille ?

— Cent fois !

— Allons donc, plus de soleil ?

— Du soleil ! il y en avait même à l'ombre !

Un déménageur, portant sur ses épaules une énorme commode, la laisse choir dans les escaliers avec un fracas épouvantable. M. Champoireau, qui demeure dans la maison, s'approche du déménageur et, lui tapant légèrement sur l'épaule :

— Dites-donc, mon ami, vous perdez quelque chose.

Un de nos lecteurs nous communique le fait suivant, dont il a été témoin dans une localité du Gros de Vaud :

« Un domestique avait jugé à propos de se mettre en goguette, et, comme il ne travaillait pas depuis trois ou quatre jours, son maître prit la résolution, toute naturelle, de le renvoyer. Mais ne sachant pas exactement où il était, il lui vint à l'idée de le faire publier, pensant que ce moyen serait, pour le coupable, une leçon dont il se souviendrait. En effet, le jour même, la sonnette du crieur public se faisait entendre, suivie de ces paroles : « Philippe **, domestique chez ***, est prié de se rencontrer, aujourd'hui, à 2 heures, chez son maître, pour être réglé. »

Le domestique n'était pas bien loin, paraît-il, car une heure après, une nouvelle publication répondait à la première :

« En réponse à l'invitation de monsieur **, son domestique aura l'honneur de se présenter chez lui à l'heure indiquée pour recevoir ses fonds. »

L. MONNET.